MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Service du commissariat des armées
Plate-forme commissariat Rambouillet
Division D'achats Publics

PROGRAMME FONCTIONNEL GENERAL

N° DAF_2025_000855

PRESTATIONS DE RECYCLAGE TEXTILES
ET DE CONFECTION D'EFFETS D'HABILLEMENT

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT 3
ARTICLE 2 - DOCUMENTS DE REFERENCE APPLICABLES 5
ARTICLE 3 - EFFETS FOURNIS PAR L'ADMINISTRATION……..... 7

ANNEXE 1 - LIEUX D'ENLEVEMENT ET DE LIVRAISON 8

ARTICLE 1 - **OBJET DU CONTRAT**

Le marché a pour objet la collecte et le défibrage d'effets textiles ou de chute de tissus destinés à la réforme, puis la confection d'articles divers, intégrant les fibres issues du recyclage de ces textiles.

Trois lots sont définis en fonction des fibres textiles à recycler :
Lot 1 : Articles ou étoffes à base de fibres aramide ou mélange Aramide/viscose FR et autre (para-aramide)
Lot 2 : Articles ou étoffes à base de coton ou de mélange coton/Polyester
Lot 3 : Articles ou étoffes à base de laine ou de mélange Laine/Polyester et autre (polyamide, élasthanne…)

L'objectif de l'administration est de développer principalement une « boucle fermée » de recyclage de ses effets textiles obsolètes, qui permette la confection d'autres articles militaires comportant un maximum de ses fibres issues du recyclage et pouvant comporter des solutions techniques pour faciliter dès la conception, le désassemblage des futurs vêtements ainsi que la traçabilité des fibres, afin d'en favoriser le recyclage ultérieur.

La part des matières textiles ou des fibres, obtenues à partir des effets à recycler, qui n'aura pas été intégrée dans la confection des effets commandés par l'administration, sera valorisée ; de telle sorte que les candidats admis au dialogue se verront proposer la cession ou le rachat du reliquat de fibres ou matière textile non utilisée pour l'exécution du marché objet de la présente procédure. Les modalités financières pour la valorisation de la quantité de fibres ou matières ainsi cédée, feront l'objet d'échanges dans le cadre des dialogues. (Titre de perception ; réduction du coût des prestations à due concurrence).

Des solutions de recyclage en « boucle ouverte », c'est-à-dire l'emploi des textiles et des fibres pour un usage hors confection d'effets d'habillement, notamment l'élaboration de matériaux isolants, de combustibles solides de récupération ou d'autres usages industriels, pourront être proposées dans le cadre des dialogues, si elles s'avèrent économiquement plus pertinentes.

Pour ce faire, le Service du Commissariat des Armées – Centre interarmées du soutien des équipements commissariat (SCA/CIEC), met à la disposition du/des titulaires dans un réseau national de magasins et de sites de stockage, les effets destinés au recyclage, groupés par catégories de textiles.

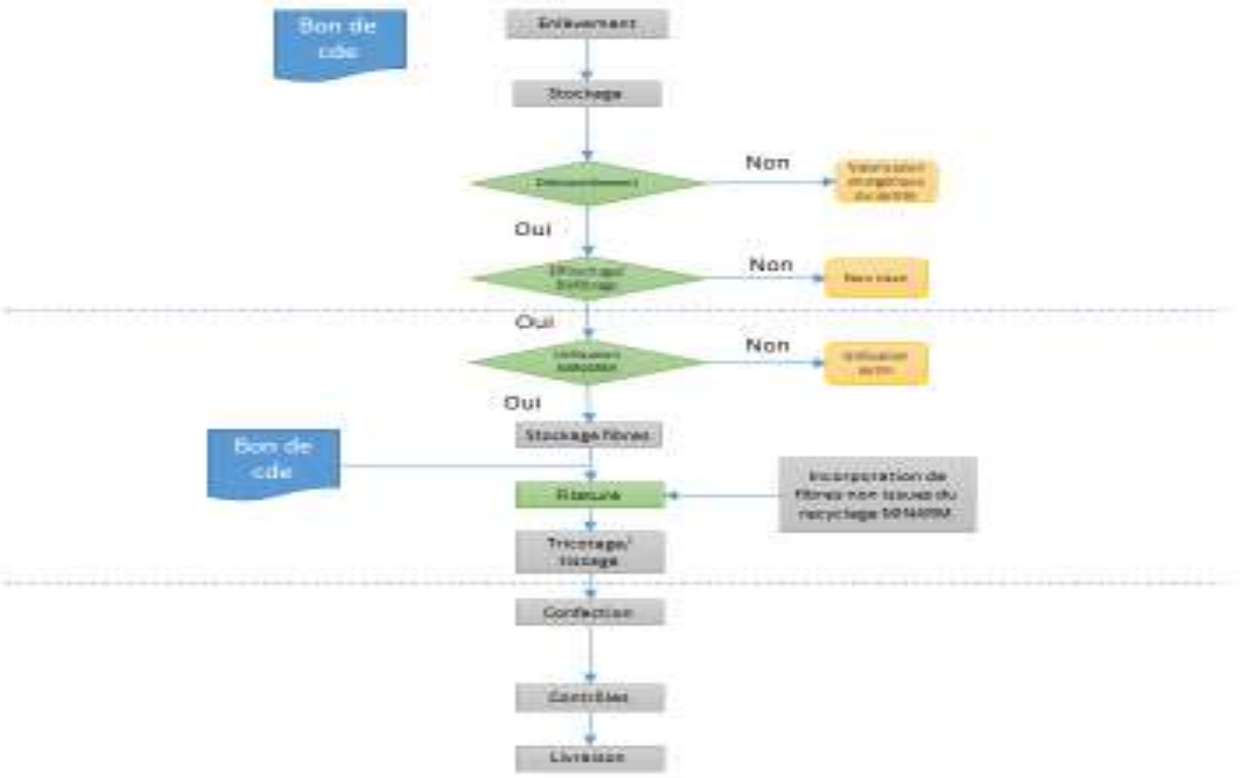
La prestation de recyclage en « boucle fermée » se décompose en 3 étapes :

1ère étape :
- Enlèvement des effets
- Démantèlement/Délissage
- Effilochage/Défibrage

2ème étape :
- Filature
- Tissage/tricotage
- Stockage

3ème étape :
- Confection
- Emballage/conditionnement
- Livraison

(SCHEMA GLOBAL PROCESSUS DE RECYCLAGE)



ARTICLE 2 - DOCUMENTS DE REFERENCE APPLICABLES

La liste des documents de référence applicables figure en annexe 1 au présent document.

Les spécifications techniques des articles à confectionner sont définies par les fiches descriptives transmises par l'administration. Ces fiches seront fournies aux candidats admis à présenter une offre, dans le cadre du DCE Offres. Elles comporteront des marges de tolérances élargies, indiquant les valeurs primordiales requises immédiatement ou souhaitables à terme, pour chaque catégorie d'effet.

Le programme est constitué de **clauses intangibles** (qui ne pourront faire l'objet de modifications) :

- Nature des composants
- Application de REACH et de la directive biocide
- Labels économie circulaire (normes ISO)
- Analyses de cycle de vie et impacts multicritères

La liste des effets à confectionner incorporant les fibres recyclées sera évolutive, en fonction des besoins de l'administration et des propositions techniques des soumissionnaires, afin de répondre aux niveaux de qualité attendus pour chaque catégorie d'effet.

Les **clauses tangibles** (qui sont appelées à évoluer à l'occasion du dialogue entre l'acheteur public et le candidat) sont les suivantes :

- Modalités de valorisation externe
- Effets à confectionner à partir des fibres recyclées
- Logistique amont (collecte, tri, stockage)
- Gisements de ressources et matières premières

ARTICLE 3 - ARTICLES FOURNIS PAR L'ADMINISTRATION

3.1 Nature des matières fournies

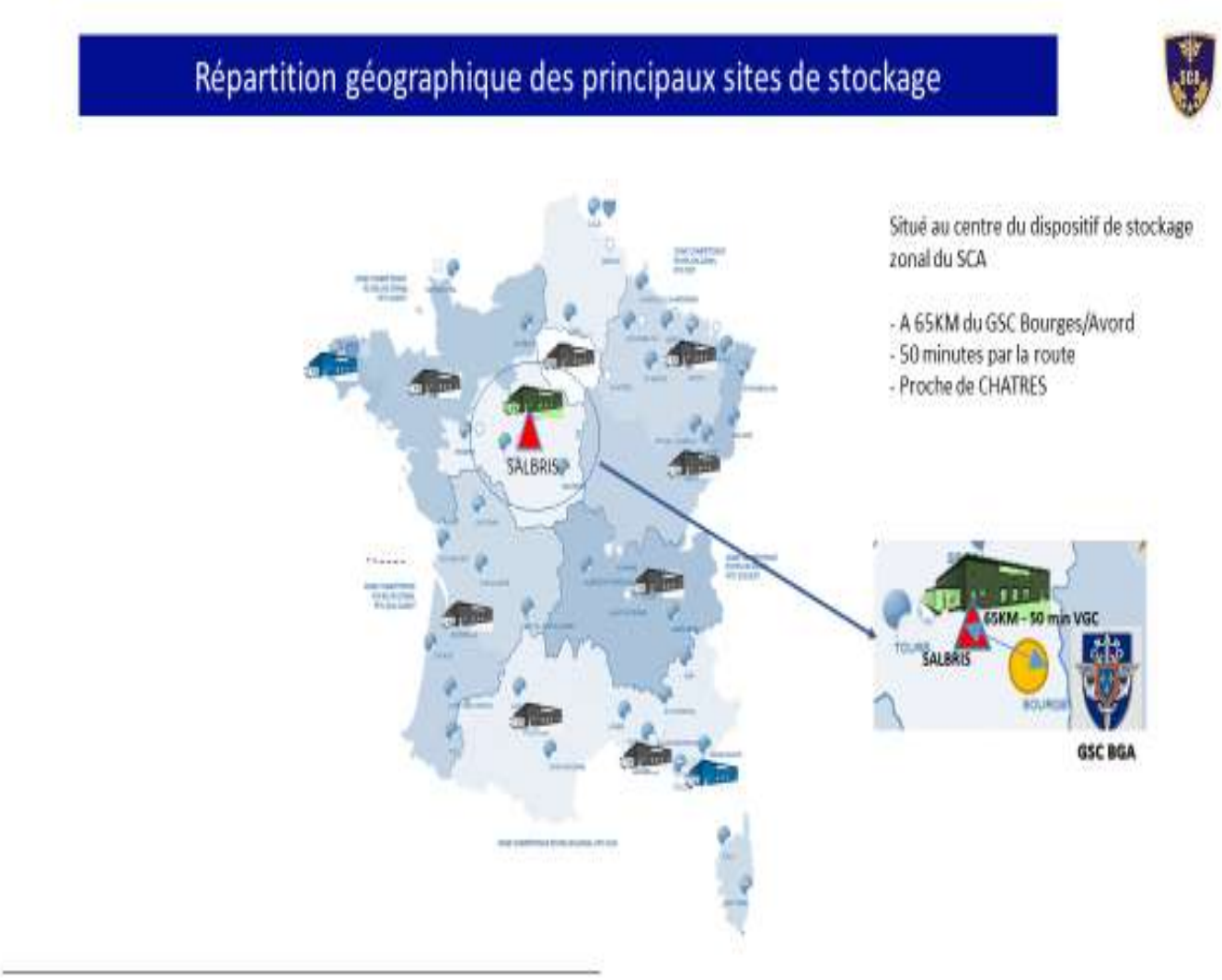
Les fiches techniques des effets et matières à recycler seront fournies aux candidats admis à présenter une offre, dans le cadre du DCE Offres et un exemplaire de chaque article sera consultable par les soumissionnaires au CIEC/DTI. Les effets pour recyclage collectés par l'administration, font l'objet d'un pré-tri par nature de textile et couleur.

3.2 Transport des matières mises à disposition par l'administration

Les frais et risques du transport sont à la charge du titulaire du marché.

Ce dernier perçoit les effets dans les établissements de l'administration (Cf. annexe 3), leur chargement est à sa charge.

Si les effets quittent le territoire français mais restent sur le territoire de l'Union européenne, la déclaration d'échange de biens (DEB) incombe au titulaire. Il transmet à l'administration une copie de ce document et de la facture du transitaire établie à l'occasion de ce mouvement.



3.3 Assurance

Le titulaire de l'accord-cadre souscrit à ses frais une assurance couvrant les risques liés à son activité ou celle de ses sous-traitants. L'assurance couvre la période comprise entre le moment où les effets à recycler lui sont remis jusqu'à la livraison des articles commandés.

ANNEXE 1 - LIEUX D'ENLEVEMENT ET DE LIVRAISON

LIEU	ADRESSE GEOPGRAPHIQUE	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES / HORAIRES
CHÂTRES NG (Livraison) **CHÂTRES AG** (Enlèvement)	**ELOCA de CHÂTRES NG** Zone artisanale Le Champ Potet 10510 CHÂTRES	**ELOCA de CHÂTRES NG** Zone artisanale Le Champ Potet 10510 CHÂTRES	Téléphone : 03 52 14 01 45 Télécopie : 03 25 21 84 68 Lundi au jeudi : 7h45 à 12h00 – 13h00 à 16h00 vendredi : 7h45 à 11h00
GSC XXX **Magasins habillement (100)** (Enlèvement)			
ENSORA-SALBRIS (Enlèvement)	Salbris (41300)		Chef d'équipe logistique : téléphone : 06 76 91 21 95 mail : gsbdd-bga-dcs-bcp-logistique.contact.fct@intradef.gouv.fr

LIEU	ADRESSE GEOPGRAPHIQUE	ADRESSE POSTALE	COORDONNEES / HORAIRES
GSC Entrepôts zonaux (9) (Enlèvement)	• pour la zone Nord (GSC LLE, GSC CRL), du GSC de **Lille** ; • pour la zone Nord-Est (GSC MTZ, GSC MNM, GSC NCY, GSC PBG, GSC SDC, GSC SHC), du GSC de **Metz** ; • pour la zone Nord-Est (GSC BSN, GSC LXE), du GSC de **Besançon** ; • pour la zone Ouest (GSC RNS, GSC AMS, GSC BGA, GSC BSL, GSC CBG, GSC EVX, GSC OAN, GSC TRS) du GSC de **Rennes** ; • pour la zone Sud-Ouest (GSC BMA, GSC AGE, GSC BLG, GSC CZX, GSC MDM, GSC PAU, GSC RSC, GSC SMP) du GSC de **Bordeaux** ; • pour la zone Sud-Est (GSC LVV, GSC CFD, GSC GVC), du GSC de **Lyon** ; • pour la zone Sud28 (GSC MRS, GSC DGN, GSC ISP, GSC VTI, GSC CVI GSC NLL, GSC GAP, GSC STC, GSC TLN), du GSC de **Marseille** ; • pour la zone Sud (GSC TLS, GSC MTN, GSC CCN), du GSC de **Toulouse** ; • pour la zone de l'Ile-de-France (six pôles), du GSC d'**Ile-de-France**.		